

THEA2M

2013 - 2014

Master [120] en arts du spectacle

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Information et communication**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **thea2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	7
- Compétences et acquis au terme de la formation	7
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Mobilité et internationalisation	7
- Formations ultérieures accessibles	8
Gestion et contacts	8
Programme détaillé	10
- Structure du programme	10
- Programme par matière	10

THEA2M - Introduction

Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de quatre axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;
- pour les futurs enseignants du secondaire, le dialogue avec les pédagogues, à travers l'étude des différents courants de pédagogie générale et de pédagogie du théâtre.

Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

THEA2M - Conditions d'admission

Tant [les conditions d'admission générales](#) que [spécifiques](#) à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur non universitaire repris dans le tableau ci-dessous, ou faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par son expérience personnelle ou professionnelle ([VAE](#)).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

3° Faire état :

a) de capacités à s'exprimer, à rédiger, à synthétiser et à imaginer;

b) d'une initiation antérieure aux disciplines philosophique, littéraire ou artistique (par exemple via la [Mineure en culture et création \[30.0\]](#)).

Une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master constitue un atout supplémentaire. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en Académie, à l'école ou à l'Université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

Une pratique avancée du jeu scénique est une condition indispensable pour débiter la finalité didactique du master.

4° A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des prérequis seront ajoutés au programme de master (avec un maximum de 15 crédits).

Si le total des prérequis dépasse 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l' [Année d'études préparatoire au master en arts du spectacle \[60.0\]](#) , dont le programme de 60 crédits maximum est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du président du jury, du secrétaire du jury et du vice-doyen.

5° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB); à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://www.uclouvain.be/204103.html>).

6° Tous les étudiants sont invités à fournir, auprès du secrétariat du Centre d'études théâtrales, avant le 5 septembre, un dossier contenant la copie des diplômes antérieurement obtenus, la liste détaillée des cours éventuellement suivis dans l'enseignement supérieur, un curriculum vitae et trois photos de format carte d'identité. **Un entretien d'orientation ou d'évaluation, ou un examen d'admission aura lieu à la mi-septembre (une seule session est prévue).**

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Tout bachelier	Voir conditions générales d'accès ci-dessus	Accès direct	
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier	Voir conditions générales d'accès ci-dessus	Accès direct	
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tout bachelier	Voir conditions générales d'accès ci-dessus	Accès direct	
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier	Voir conditions générales d'accès ci-dessus	Accès direct	

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
<p>> En savoir plus sur les passerelles vers l'université</p> <p>Les programmes de bachelier de l'enseignement supérieur hors université (Type court) cités ci-dessous (catégorie 1) donnent accès au master moyennant (1) la remise d'un dossier; (2) la réussite d'une année préparatoire.</p> <p>Les programmes de bachelier de l'enseignement supérieur hors université (Type long) cités ci-dessous (catégorie 2) donnent accès au master moyennant (1) la remise d'un dossier; (2) des connaissances théoriques et/ou une expérience pratique en arts du spectacle acquises antérieurement à l'entrée en master; (3) un entretien d'admission à la mi-septembre (le jury décide d'un complément éventuel de 15 crédits maximum, à suivre en 1^{re} année de master; il peut également conditionner l'accès au master à la réussite de l'année préparatoire de maximum 60 crédits).</p>		
<ul style="list-style-type: none"> > BA - assistant(e) en psychologie (toutes options) > BA - assistant(e) social(e) > BA - bibliothécaire-documentaliste > BA - conseiller(ère) social(e) > BA - instituteur(trice) primaire > BA - instituteur(trice) préscolaire > BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif > BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (type court) > BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (type court) > BA en communication > BA en droit > BA en gestion des ressources humaines > BA en logopédie > BA en relations publiques > BA en techniques de l'image (photographie - cinématographie) > BA en techniques graphiques (infographie - édition) > BA en tourisme > BA en écologie sociale > BA en écriture multimédia > BA-AESI en arts plastiques > BA-AESI en français et français langue étrangère > BA-AESI en français et morale > BA-AESI en français et religion > BA-AESI en langues germaniques > BA-AESI en sciences humaines: histoire, géographie, sciences sociales 	Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits	Type court
<ul style="list-style-type: none"> > BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication - type long > BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - type long > BA en communication appliquée - type long > BA en musique - type long > BA en presse et information - type long > BA en théâtre et en arts de la parole - type long > BA en traduction et interprétation - type long 	Après vérification de l'acquisition des matières prérequis, soit accès moyennant la réussite d'une année préparatoire de 60 crédits max, soit accès immédiat moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

Diplômés du 2^o cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licencié en arts du spectacle		Accès direct	Une dispense d'un volume maximum de 60 crédits pourra, le cas échéant, être accordée

Tout licencié	Voir conditions générales d'accès ci-dessus	Accès direct	
Masters			

Tout master	Voir conditions générales d'accès ci-dessus	Accès direct	
-------------	---	--------------	--

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les programmes de master de l'enseignement supérieur artistique et de l'enseignement supérieur hors université cités ci-dessous (catégorie 3) donnent un accès direct au master moyennant un complément éventuel de 15 crédit maximum, à suivre durant la 1re année du master.

<ul style="list-style-type: none"> > MA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication > MA en arts plastiques, visuels et de l'espace > MA en communication appliquée spécialisée, animation socioculturelle et éducation permanente > MA en communication appliquée spécialisée, publicité et communication commerciale > MA en communication appliquée spécialisée, relations publiques > MA en communication appliquée, animation socioculturelle et éducation permanente > MA en communication appliquée, publicité et communication commerciale > MA en communication appliquée, relations publiques > MA en interprétation > MA en musique > MA en presse et information > MA en presse et informations spécialisées > MA en théâtre et en arts de la parole > MA en traduction 	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long
---	---	-----------

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Pour accéder au master en arts du spectacle, les adultes en reprise d'études, s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, peuvent faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE). Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation, un jury juge si les aptitudes et connaissances des candidats sont suffisantes pour suivre le master avec succès et impose éventuellement un complément de cours de 15 crédits maximum (ces cours seront désignés par le jury parmi les cours de l'année préparatoire et suivis durant la première année du master). Le Centre d'études théâtrales favorise résolument la présence des adultes aux côtés des jeunes étudiants. Pour leur permettre de suivre les études tout en travaillant, les cours sont en majorité regroupés sur certains jours de la semaine. Les étudiants qui justifient d'une occupation professionnelle sont autorisés à étaler leur master sur trois ou quatre années, à condition que la décision soit prise avant l'inscription à l'année d'études et reçoive l'accord de la direction du Centre.

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be tél. : +32 (0)10 47 48 57)

Toutes les demandes d'accès sur dossier (ainsi que les passerelles de catégories II et III) doivent être introduites auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, conseiller.etudes-fial@uclouvain.be , tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Les candidats internationaux introduiront leur demande au Service des inscriptions de l'Université, selon la procédure décrite à l'adresse : <https://www.uclouvain.be/inscription>

THEA2M - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de leur formation, les étudiants auront acquis des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle. Ils maîtriseront les outils de recherche et les concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle leur pratique actuelle ou future, qu'elle soit celle du dramaturge, du comédien, du metteur en scène, de l'enseignant, de l'administrateur culturel, du critique dramatique, de l'auteur, du scénographe, de l'animateur, etc. Ils auront acquis ces compétences par une formation théorique accompagnée de travaux pratiques et de stages supervisés dans le milieu professionnel.

Ils auront appris à construire une stratégie de recherche efficace, à élaborer de nouveaux concepts au départ de l'information récoltée et à communiquer avec efficacité le fruit de leur travail.

Selon la finalité choisie, ils auront développé en outre :

- des compétences de recherche avancée sur le phénomène théâtral dans ses multiples dimensions ;
- des compétences didactiques en théâtre (enseignement secondaire, académies, etc.) ;
- des compétences spécialisées dans les domaines de la mise en scène et de la dramaturgie.

Ces compétences acquises d'abord par le biais de la théorie, mais également par les ateliers pratiques et la mise en situation professionnelle (stages), constituent un atout majeur pour l'entrée du futur diplômé dans le monde théâtral professionnel ainsi que pour celui qui voudrait se tourner vers la recherche.

PÉDAGOGIE

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'histoire de la mise en scène, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de participation à un comité de lecture, de traduction ou adaptation théâtrale, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Une internationalisation est à l'oeuvre par l'intervention de professeurs internationaux et d'étudiants d'horizons géographiques divers. Cette diversité est comprise au quotidien comme source d'enrichissement et de vitalité.

D'autre part, les étudiants inscrits au Master ont accès à la mobilité internationale par le biais des stages Erasmus. D'une durée minimum de 3 mois et de maximum 1 an, ces stages, financés par l'université, permettent à l'étudiant d'effectuer l'un des stages repris au programme de son Master dans un pays européen. Ce choix ne devra cependant pas empêcher la présence régulière aux cours. Nombreux partenariats en FIAL : voir à la page : <https://www.uclouvain.be/280052>

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

Remarque :

Les étudiants inscrits à la finalité didactique doivent réaliser leur séjour soit durant le 2e quadrimestre de la 1re année, soit durant le 1er quadrimestre de la 2e année. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCL.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Autres masters accessibles :

Au terme du master 120, chaque finalité du master en arts du spectacle peut être obtenue dans une nouvelle année de 30 crédits seulement.

Agrégation :

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à [l'agrégation de l'enseignement supérieur \(art du spectacle\)](#)

Formation doctorale accessible :

- Ecole doctorale en Information et Communication.

THEA2M - Gestion et contacts

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann	Doyen
	Bérengère Bonduelle	Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE)
	Ecole de philosophie (EFIL)
	Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR)
	Commission de programme en histoire (HIST)
	Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR)
	Commission de programme en linguistique (LING)
	Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD)
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI)
	Commission de programme en communication multilingue (MULT)
	Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM)
Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	
Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Jonathan Châtel](#)

Jury

Président : **Jonathan Châtel**

Secrétaire : **Pierre Piret**

Personnes de contact

Contact administratif : **Nicole Buche**

Contact pour le programme : **Véronique Lemaire**

THEA2M - Programme détaillé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- ◆ d'un tronc commun (75 crédits), constitué :
 - d'un mémoire et d'un séminaire d'accompagnement;
 - de cours sur la théorie des arts du spectacle;
 - de cours de dramaturgie française et étrangère;
 - d'analyse des pratiques théâtrales;
- ◆ d'une finalité (30 crédits);
- ◆ et d'une option (15 crédits).

Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

Tronc commun

> [Tronc commun](#) [prog-2013-thea2m-lthea210t.html]

Finalités

> [Finalité approfondie](#) [prog-2013-thea2m-lthea220a]

> [Finalité didactique](#) [prog-2013-thea2m-lthea220d]

> [Finalité spécialisée: mise en scène et dramaturgie](#) [prog-2013-thea2m-lthea220s]

Options et/ou cours au choix

> [Option en art, esthétique et philosophie](#) [prog-2013-thea2m-lthea960o.html]

> [Option en dramaturgie](#) [prog-2013-thea2m-lthea961o.html]

> [Option en enseignement](#) [prog-2013-thea2m-lthea962o.html]

> [Option en gestion, production, animation](#) [prog-2013-thea2m-lthea963o.html]

> [Option en littérature](#) [prog-2013-thea2m-lthea964o.html]

> [Option en pratique de la scène](#) [prog-2013-thea2m-lthea965o.html]

> [Cours au choix](#) [prog-2013-thea2m-lthea966o.html]

PROGRAMME PAR MATIÈRE

TRONC COMMUN [75.0]

Le tronc commun est axé principalement sur la théorie des arts du spectacle.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire et accompagnement (25 crédits)

○ LTHEA2991	Mémoire (première année)	N.		5 Crédits		x
○ LTHEA2992	Mémoire (deuxième année)	N.		18 Crédits		x

Bloc
annuel

1 2

○ LTHEA2990	Méthodologie de la recherche en arts du spectacle : principes de la rédaction du mémoire (Séminaire d'accompagnement du mémoire)	Serge Goriely	15h	2 Crédits	1+2q		x
-------------	--	---------------	-----	-----------	------	--	---

○ Art, esthétique (8 crédits)

○ LTHEA2135	Esthétique des arts du spectacle	Catherine Christophe	30h	4 Crédits	1q		x
○ LTHEA2160	La scène belge : étude de la représentation théâtrale depuis 1945	Véronique Lemaire	30h	4 Crédits	2q ⊕		x x

○ Dramaturgie française et étrangère (32 crédits)

○ LTHEA2171	Etude dramaturgique de textes de théâtre I	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	1q ⊗		x x
○ LTHEA2172	Etude dramaturgique de textes de théâtre II	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	1+2q ⊕		x x
○ LTHEA2141	Du texte de théâtre aux plateaux I	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	2q ⊗		x x
○ LTHEA2142	Du texte de théâtre aux plateaux II	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	2q ⊕		x x
○ LTHEA2241	Etude du théâtre français I	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q ⊗		x x
○ LTHEA2242	Etude du théâtre français II	Pierre Piret	30h	4 Crédits	1q ⊕		x x

○ Analyse des pratiques théâtrales (10 crédits)

○ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	N.	45h	6 Crédits	2q ⊗		x x
○ LTHEA2271	Histoire de la mise en scène	Véronique Lemaire	22.5h	4 Crédits	1q		x

LISTE DES FINALITÉS

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

- > Finalité approfondie [prog-2013-thea2m-lthea220a]
- > Finalité didactique [prog-2013-thea2m-lthea220d]
- > Finalité spécialisée:mise en scène et dramaturgie [prog-2013-thea2m-lthea220s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie permet à l'étudiant de se former à la recherche et à la communication scientifique orale et écrite propres à sa discipline et de participer à des travaux de recherche en équipe. Elle lui permet d'aborder des questions nouvelles liées à l'esthétique, à la philosophie et à l'anthropologie.

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2013-2014
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014
- ⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Formation à la recherche (20 crédits)

○ LTHEA2983	Participation à un colloque ou à un stage dans un laboratoire de recherche I	N.	120h	5 Crédits		x	
○ LTHEA2984	Participation à un colloque ou à un stage dans un laboratoire de recherche II	N.	120h	5 Crédits			x
○ LTHEA2981	Rédaction de textes scientifiques I	N.		5 Crédits		x	
○ LTHEA2982	Rédaction de textes scientifiques II	N.		5 Crédits			x

o Esthétique, anthropologie et philosophie (10 crédits)

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LROM2710	Questions d'esthétique littéraire	Pierre Piret	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2720	Questions d'histoire littéraire	Damien Zanone	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2725	Séminaire : histoire littéraire	Agnès Guiderdoni, Damien Zanone	15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2730	Analyse des imaginaires littéraires	Myriam Delmotte	22.5h	5 Crédits	1q ⊕	x	x

Finalité didactique [30.0]

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

L'objectif de la finalité didactique est de former le futur enseignant à transmettre les savoirs acquis par les cours du tronc commun et par le complément d'activités au choix, et à accompagner les élèves dans un travail théâtral, en les guidant vers la prise de risque, le progrès personnel, une meilleure connaissance de soi.

La formation est basée sur une pratique théâtrale en établissement scolaire, sur l'acquisition de connaissances en pédagogie générale et en didactique de la discipline.

L'étudiant est autorisé à réaliser son mémoire de fin d'études en didactique des arts du spectacle.

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en arts du spectacle qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 années de master. Cependant, le titre requis correspondant actuellement au diplôme d'AESS ou de Master Didactique en Arts du spectacle permet, à l'heure actuelle, d'enseigner l'Histoire de la littérature ainsi que l'Histoire du théâtre dans les établissements secondaires artistiques à horaires réduits (les académies).

Pour plus de précisions sur les titres requis et sur les titres jugés suffisants :

https://www.segec.be/Documents/Fesec/Administration/Brochure_titres_mars_FESeC.pdf 

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre de la 1re année, soit durant le 1er quadrimestre de la 2e année.

Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCL.

REMARQUE IMPORTANTE

En vertu de l'article 76 alinéa 3 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, les leçons publiques ne sont pas organisées à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les leçons publiques à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

Les 50 heures de stages seront équitablement réparties sur les deux années de master mais elles seront validées en 2e année.

○ LTHEA9002	Stages d'observation et d'enseignement : arts du spectacle	N.	50h	6 Crédits	1+2q	x
-------------	--	----	-----	-----------	------	---

○ B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

○ Didactique de la discipline (7 crédits)

○ LTHEA2310	Didactique des arts du spectacle II	Michel Desmaretz	15h	2 Crédits	1+2q	x
-------------	-------------------------------------	------------------	-----	-----------	------	---

							Bloc annuel	
							1	2
○ LTHEA2340	Didactique des arts du spectacle, réflexion sur les programmes et communication scientifique <i>Ce cours regroupe les enseignements IAD AGR002, IAD AGR003 et la partie "Communication scientifique" du cours GLOR 2550.</i>	N.	60h	5 Crédits	1q	x		

○ Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte (4 crédits)

Les exercices d'analyse des pratiques (THEA 2320), qui seront centrés sur l'accompagnement et l'intégration des stages, seront répartis sur les deux années de master, mais ils seront validés en deuxième année.

○ LTHEA2320	Séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages : arts du spectacle (volet disciplinaire) (IAD AGR001)	N.	15h	2 Crédits	1+2q		x
○ LGLOR2550X	Théorie et analyse des pratiques d'enseignement : épistémologie	N.	15h	2 Crédits	2q		x

○ C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

○ LAGRE2020	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Ann d'Alcantara, James Day, Xavier Dejemeppe, Bernard Demuysere, Jean Goossens, Christian Lannoye, Pierre Meurens, Pascale Steyns (coord.), Pascal Vekeman	22.5h +22.5h	4 Crédits			x
○ LAGRE2120	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Branka Cattonar, Dominique Grootaers, Christian Lannoye, Caroline Letor	22.5h +25h	4 Crédits			x
○ LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Ghislain Carlier, Myriam De Kesel, Jean-Louis Dufays, Anne Ghysseleinckx, Philippe Parmentier, Marc Romainville, Bernadette Wiame	22.5h +15h	3 Crédits			x
○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Anne Ghysseleinckx (coord.)	20h	2 Crédits			x

Finalité spécialisée: mise en scène et dramaturgie [30.0]

Cette finalité doit permettre à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il lui est proposé d'acquérir des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle ; en effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Pratiques théâtrales (5 crédits)

○ LTHEA2255	Ecritures dramatiques contemporaines	Mathieu Bertholet	30h	5 Crédits	1+2q	x
-------------	--------------------------------------	-------------------	-----	-----------	------	---

o Théâtre et représentation (12 crédits)

○ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel Lesage	45h	7 Crédits	2q ⊕	x x
○ LTHEA2205	Approche comparée du théâtre et du cinéma	Serge Goriely	30h	5 Crédits	2q ⊙	x x

o L'institution culturelle (13 crédits)

○ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Emmanuel Wallon	30h	5 Crédits	1q	x
○ LTHEA2222	Gestion des organismes culturels : exercices pratiques (IADT4004)	N.	30h	4 Crédits	2q	x
○ LTHEA2223	Droit et gestion culturelle	Ariane Joachimowicz	22.5h	4 Crédits	1q	x

OPTIONS ET/OU COURS AU CHOIX [15.0]

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour 15 crédits, en accord avec le secrétaire du jury.

- > Option en art, esthétique et philosophie [prog-2013-thea2m-lthea960o]
- > Option en dramaturgie [prog-2013-thea2m-lthea961o]
- > Option en enseignement [prog-2013-thea2m-lthea962o]
- > Option en gestion, production, animation [prog-2013-thea2m-lthea963o]
- > Option en littérature [prog-2013-thea2m-lthea964o]
- > Option en pratique de la scène [prog-2013-thea2m-lthea965o]
- > Cours au choix [prog-2013-thea2m-lthea966o]

Option en art, esthétique et philosophie [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Parmi les 15 crédits au choix, l'étudiant inscrit à la finalité approfondie ou à la finalité spécialisée ne peut cumuler les crédits des cours LTHEA 2205, LROM 2710, LROM 2720 et LROM 2730.

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LFILO2180	Questions d'anthropologie phénoménologique A	Michel Dupuis, Nathalie Frogneux	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LFILO2181	Questions d'anthropologie phénoménologique B	N.	30h	5 Crédits	1q ⊙	x	x
⊗ LFLTR2292	Art et littérature	N.	22.5h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques	Myriam Delmotte, Paul Deproost (coord.), Alain Meurant, Brigitte Van Wymeersch	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ⊙	x	x
⊗ LPOLS1121	Sociologie politique	Benoît Rihoux	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2710	Questions d'esthétique littéraire	Pierre Piret	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LSOC2015	Structures sociales et pouvoirs	Mathieu Berger	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSOC2020	Sociologie de la culture	Marie Verhoeven	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA2410	Philosophie de l'art et de la littérature (FUSL FILO 642)	N.	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA2205	Approche comparée du théâtre et du cinéma	Serge Goriely	30h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LTHEO1120	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	45h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LHART2350	Questions spéciales d'art contemporain	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LDROI1006L	Philosophie et anthropologie philosophique	Jean-Michel Counet	60h	6 Crédits	1q	x	x

Option en dramaturgie [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits

						Bloc annuel	
						1	2
○ LTHEA2255	Écritures dramatiques contemporaines	Mathieu Bertholet	30h	5 Crédits	1+2q	x	x
○ LTHEA9110	Stage d'observation d'une mise en scène en milieu professionnel	N.	100h	5 Crédits		x	x
○ LTHEA9120	Stage de participation active à un comité de lecture d'œuvres dramatiques	N.	60h	5 Crédits		x	x

Option en enseignement [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LAGRE2221	Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices	Marcel Lebrun	15h+15h	3 Crédits		x	x
⊗ LAGRE2310	Exercices de micro-enseignement	Pascalia Papadimitriou, Dominique Vandercamme	15h	2 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2605	Analyse des productions culturelles et médiatiques	Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2640	Éducation aux médias	Thierry De Smedt	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2661	Informatique multimédia	Christophe De Vleeschouwer, Xavier Marichal	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LFLTR2150	Histoire de l'humanisme	Agnès Guiderdoni, Aline Smeesters	22.5h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LPSYM2533	Psychomotricité et psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	Jan De Mol, Sandrine Deplus (supplée Nathalie Grosbois), Philippe Godin, Nathalie Grosbois	60h	6 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2420	Exploitation pédagogique des nouvelles technologies. A. Audiovisuel (IAD AGR 004A)	N.	15h	2 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA9003	Stages d'observation et d'enseignement : arts du spectacle	N.	10h	3 Crédits		x	x

Option en gestion, production, animation [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Parmi les 15 crédits au choix, l'étudiant inscrit à la finalité spécialisée ne peut cumuler les crédits des cours LTHEA 2222 et LTHEA 2223.

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LCOMU1323	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2606	Communication interculturelle	Alain Reyniers	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOMU2200	Etudes culturelles	Alain Reyniers (suppléante Sarah Sepulchre), Alain Reyniers, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2645	Communication des organismes culturels	Fabienne Guillaume, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2260	Politiques de la culture	Patrick Colpé, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1314	Droit social	Bernard Nyssen	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2222	Gestion des organismes culturels : exercices pratiques (IADT4004)	N.	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA2223	Droit et gestion culturelle	Ariane Joachimowicz	22.5h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2430	Promotion publique de spectacles vivants; diffusion de spectacles et organisation de tournées (IAD PSV 057)	N.	21h	3 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2440	Pratiques et politiques culturelles (IAD PSV 003)	N.	30h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA9130	Stage d'animation et de relations publiques dans une institution théâtrale	N.	120h	8 Crédits		x	x
⊗ LTHEA9170	Stage de gestion en institution culturelle	N.	120h	8 Crédits		x	x
⊗ LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LTRAV2600	Personnel et organisation	Laurent Taskin	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LTRAV2610	Stratégie d'entreprise	Nicolas Neysen	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option en littérature [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Parmi les 15 crédits au choix, l'étudiant inscrit à la finalité approfondie ou à la finalité spécialisée ne peut cumuler les crédits des cours LROM 2710, LROM 2720 et LROM 2730.

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LFLTR2230	Questions de littérature générale et comparée	Erica Durante	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2720	Questions d'histoire littéraire	Damien Zanone	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2730	Analyse des imaginaires littéraires	Myriam Delmotte	22.5h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LROM2750	Littératures et images contemporaines	Jean-Louis Tilleuil	15h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LROM2760	Principes et fonctionnement de la fiction	Vincent Engel	22.5h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LROM2790	Littérature belge de langue française : questions approfondies <i>Prérequis : ROM 1523 Littérature francophone de Belgique (ou un cours jugé équivalent) - 3 crédits</i>	Pierre Piret	15h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LROM2851	La letteratura italiana fra narrativa, poesia e palcoscenico - La littérature italienne entre narrativité, poésie et scène	Costantino Maeder	15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LROM2852	Poesia fra distruzione e ricreazione : da Saba, Montale, Ungaretti a oggi - Poésie entre destruction et récréation : de Saba, Montale, Ungaretti à aujourd'hui	Costantino Maeder	15h	5 Crédits	1+2q ⊙	x	x
⊗ LROM2855	Seminario: narrativa, teatro, opera, cinema - Séminaire: narration, théâtre, opéra lyrique, cinéma	Costantino Maeder	15h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LROM2856	Lo scrittore e il cinema - L'écrivain et le cinéma	Costantino Maeder	15h	5 Crédits	1q ⊕	x	x

Option en pratique de la scène [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi :

							Bloc annuel	
							1	2
⊗ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel Lesage	45h	7 Crédits	2q ⊕		x	x
⊗ LTHEA9110	Stage d'observation d'une mise en scène en milieu professionnel	N.	100h	5 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9111	Stage d'assistantat actif à une mise en scène professionnelle	N.	200h	10 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9210	Stage de mise en scène (travail personnel)	N.	300h	15 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9140	Stage de traduction / adaptation théâtrale	N.	100h	5 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9150	Stage d'éclairage et de son dans une institution théâtrale	N.	30h	3 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9155	Stage de régie de plateau dans une institution théâtrale	N.	30h	3 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9160	Stage de direction d'acteurs	N.	50h	5 Crédits			x	x
⊗ LTHEA9165	Stage de jeu scénique	N.	30h	3 Crédits			x	x
⊗ LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Sébastien Fevry, Philippe Marion	22.5h	5 Crédits			x	x
⊗ LCOMU2223	Langage sonore	Thierry De Smedt	22.5h	5 Crédits			x	x

⊗ Cours au choix (maximum 10 crédits) (5 crédits)

A choisir parmi les cours non encore suivis du master en arts du spectacle. Si certains cours sont également offerts dans la finalité spécialisée, le tronçon commun ou une option de ce master, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits.

Cours au choix [15.0]

A choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Si certains cours sont offerts dans la finalité approfondie, dans le tronc commun ou dans une autre option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. Aucun recouvrement n'est permis ni avec la finalité didactique, ni avec la finalité spécialisée.

